

L'Actualité économique

***Investments*, par GEORGE-W. DOWRIE, DOUGLAS-R. FULLER et FRANCIS-J. CALKINS. Un vol., 6 po. x 9¼, relié, 561 pages — JOHN WILEY & SONS, INC., New-York, 1961 (\$9)**

Alice Poznanska

Aspects de l'économie canadienne
Volume 37, Number 4, January–March 1962

URI: id.erudit.org/iderudit/1001718ar
<https://doi.org/10.7202/1001718ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN 0001-771X (print)
1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poznanska, A. (1962). *Investments*, par GEORGE-W. DOWRIE, DOUGLAS-R. FULLER et FRANCIS-J. CALKINS. Un vol., 6 po. x 9¼, relié, 561 pages — JOHN WILEY & SONS, INC., New-York, 1961 (\$9). *L'Actualité économique*, 37(4), 754–754. <https://doi.org/10.7202/1001718ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1962

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org

Investments, par GEORGE-W. DOWRIE, DOUGLAS-R. FULLER et FRANCIS-J. CALKINS. Un vol., 6 po. × 9¼, relié, 561 pages. — JOHN WILEY & SONS, INC., New-York, 1961. (\$9).

Le problème des investissements est surtout envisagé, dans cet ouvrage, dans l'optique des individus désireux soit de développer leur entreprise, soit de placer leurs économies.

Les auteurs étudient d'abord les différentes institutions américaines qui canalisent les investissements, tout en soulignant que les objectifs principaux de l'ensemble de la politique des investissements restent semblables à ceux des années passées. C'est ainsi qu'ils concluent que, malgré les diverses théories, le taux d'intérêt n'a d'importance décisive sur l'ensemble des emprunts sollicités ni en tant que frein, ni en tant que facteur d'encouragement. Des facteurs tels que la sécurité, ou une possibilité de diminution de la tranche imposable des revenus, semblent en effet jouer un rôle bien plus décisif.

Depuis la crise de 1929, les institutions financières sont soumises à une législation souvent très sévère qui limite considérablement le risque. Toutefois, on confond parfois le domaine des investissements avec celui de la spéculation, qui offre des possibilités de gains additionnels, moyennant une diminution appréciable des garanties. Les auteurs décrivent notamment les divers placements boursiers, en soulignant les dangers que présente la composition d'un portefeuille dont l'équilibre, entre valeurs stables et valeurs variables, n'a pas été respecté.

L'ouvrage indique comment il y a lieu d'analyser les rapports des compagnies dont les titres doivent faire l'objet d'un placement, et donne des exemples d'entreprises privées et publiques connues en raison de leur importance et de la stabilité de leurs opérations.

On peut reprocher à l'ensemble de ce travail de faire une trop large place aux investissements boursiers, au détriment des investissements industriels proprement dits, et de passer sous silence les effets de l'accumulation des surplus, ou ceux de l'insuffisance des investissements dans l'ensemble du circuit économique. Toutefois, les auteurs se sont intentionnellement limités à une étude de l'attitude des individus et des institutions financières à l'égard des placements à long et à court terme.

Les divers chapitres de l'ouvrage sont suivis de questions destinées aux étudiants, et d'une bibliographie permettant à ceux-ci d'approfondir la question.

Alice Poznanska

La communauté Franco-Afro-Malgache, par FRÉDÉRIC DUMON. Un vol., 6¼ po. × 9½, relié, 294 pages. — INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY, Université Libre de Bruxelles, 1960.

Ce livre du professeur Dumon constitue une étude très détaillée du régime constitutionnel de la communauté franco-afro-malgache. L'auteur met en valeur le rôle civilisateur de la France et la profonde sagesse politique dont elle a fait preuve en essayant de maintenir une association avec ses anciennes colonies. Cette organisation politique de l'ensemble, basée sur une formule originale et